# LA FORMATION DU TEMPOREL ET DE LA CONGRÉGATION DE L'ABBAYE SAINT-VICTOR DE MARSEILLE

PAR

JEAN-CLAUDE DEVOS

# INTRODUCTION SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

# DES ORIGINES A LA RÉFORME GRÉGORIENNE

## CHAPITRE PREMIER

LES ORIGINES.

Le monastère Saint-Victor a été fondé vers 415, sur la rive sud du Lacydon, par Jean Cassien, dont la réputation a été une des causes essentielles du développement du temporel de cette abbaye. Rien ne permet de juger de ce qu'il était à cette époque. Au début du viiie siècle, l'abbaye a beaucoup souffert des déprédations des Sarrasins et des Francs; elles seront compensées dans la suite par les donations et privilèges accordés par les souverains carolingiens; le temporel est alors étroitement subordonné à l'évêque de Marseille et confondu avec celui de l'église cathédrale. De nouveaux ravages sont commis par les Sarrasins, qui s'installent dans le Freinet au milieu du 1xe siècle. En 966, l'évêque Honorat, frère du vicomte de Marseille Guillaume, donne à la congrégation de moines bénédictins, qu'il vient d'établir dans le monastère, une partie de la mense de l'église de Marseille. La remise en culture des terres est possible après disparition des Sarrasins du Freinet. Le vicomte Guillaume s'empare de quelques domaines qui auraient dû revenir au monastère; il en restitua une partie à la veille de sa mort.

#### CHAPITRE II

L'EXPANSION DANS LE SUD-EST DE LA FRANCE.

Les vicomtes de Marseille sont les principaux artisans de la fortune du monastère. Tous les biens usurpés par Guillaume I<sup>er</sup> et ceux qui étaient restés en possession de l'église de Marseille sont restitués aux moines; l'influence personnelle de l'abbé Isarn a eu un grand rôle; les motifs qui ont fait agir les vicomtes semblent avoir été assez désintéressés. Les comtes de Provence et quelques familles provençales alliées de la famille vicomtale de Marseille se signalèrent particulièrement par leurs générosités. Ils furent imités par un grand nombre de Provençaux. Les domaines et les églises soumises aux Victorins se répartissent dans les provinces ecclésiastiques d'Aix, d'Arles et d'Embrun. Les moines travaillèrent activement à libérer les églises de Provence de l'emprise des laïcs.

# LA RÉFORME GRÉGORIENNE

#### CHAPITRE III

L'EXPANSION DANS LE SUD-OUEST DE LA FRANCE.

Avant même le pontificat de Grégoire VII, quelques églises de Languedoc et de Catalogne furent soumises à Saint-Victor, grâce sans doute à la
réputation de l'abbé Isarn et à l'appui de Hugues de Cluny. Le temporel
de l'abbaye marseillaise prit un développement considérable dans ces
régions sous l'abbatiat de Bernard de Milhau et de son frère Richard. Ils
furent chargés de plusieurs légations par Grégoire VII et Urbain II.
Richard était déjà cardinal quand il devint abbé. Le crédit dont il jouissait valut à l'abbaye de nombreuses donations; elle devint le chef d'ordre
d'une importante congrégation et bénéficia des mêmes privilèges que
Cluny. Richard se montra trop intransigeant; avant la fin de son abbatiat, quelques monastères se détachèrent de cette congrégation.

#### CHAPITRE IV

LE TEMPOREL EN PROVENCE SOUS LES ABBÉS DE MILHAU.

L'extension du temporel en Provence est moindre dans la seconde moitié du xie siècle. Déjà les difficultés commencent avec les vicomtes de Marseille et quelques autres laïcs, avec les clercs séculiers aussi, la préférence des fidèles pour les églises qui dépendaient des moines leur causant un préjudice sensible. Les évêques restent favorables aux moines.

#### DE LA RÉFORME GRÉGORIENNE A URBAIN V

# CHAPITRE V

LE TEMPOREL DU DÉBUT DU XII<sup>e</sup> AU MILIEU DU XIV<sup>e</sup> SIÈCLE. Le seul accroissement notable qu'ait reçu le temporel du monastère durant cette période est la part qui lui revient de l'héritage du vicomte Roncelin; il subit même quelques pertes : les abbayes de Castres et de Valnes sortirent de la congrégation de Saint-Victor; les moines parvinrent à peu près à faire respecter leurs droits par les comtes de Provence et les autres seigneurs laïques ou par les évêques et leurs clercs.

## CHAPITRE VI

URBAIN V (1362-1368).

Urbain V, qui avait été abbé de Saint-Victor, voulut rendre à l'abbaye la place qu'elle occupait lors de la réforme grégorienne. Il rattacha douze abbayes à la congrégation de Saint-Victor. Il essaya même d'assainir la situation financière du monastère, mais les ravages des routiers rendirent vains ses efforts.

#### CHAPITRE VII

L'ADMINISTRATION DU TEMPOREL.

Rien ne distingue Saint-Victor des autres monastères bénédictins. Les Victorins durent s'adapter aux conditions particulières de l'agriculture en Provence; leur domaine étant constitué de parcelles isolées, ils ne purent fonder des prieurés importants. Malgré les ressources qu'ils en tiraient, ils se trouvèrent, dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle, aux prises avec de grandes difficultés financières; le redressement qui suivit dans les premières années du XIII<sup>e</sup> siècle ne fut que passager; au début du XIV<sup>e</sup> siècle, la situation était lamentable.

#### CONCLUSION

Le temporel de l'abbaye Saint-Victor fut formé au cours du xiº siècle, il s'étendit en Provence d'abord, puis en Languedoc et jusqu'en Catalogne. Il n'aurait pas reçu de nouveaux accroissements dans la suite si, par un hasard heureux, l'un des abbés du monastère n'était monté sur le trône pontifical. Les Victorins ne surent pas tirer de leurs domaines les ressources qu'ils étaient capables de leur fournir.

APPENDICES — PIÈCES JUSTIFICATIVES (STATUTS D'ÉTIENNE DE CLAPIERS, 1348)

INDEX TOPOGRAPHIQUE (TABLEAUX DES DONATIONS)

